

RPI Fulleren-Mertzen-Strueth- St Ulrich

Compte rendu du conseil d'école du RPI de Fulleren/Mertzen/Strueth/St-Ulrich du 21 février 2014

Le conseil débute à 20h00.

Présents : - Monsieur le Président du SIS et Maire de St-Ulrich, monsieur le Maire de Strueth, monsieur le Maire de Fulleren, et les délégués des communes

- Mesdames Hauptmann et Morin, messieurs Morosinotto et Raffourt (parents d'élèves)
- Mesdames Gallard, Lang, Marégiano, Schlewitz et Wiest (enseignantes)
- Monsieur Klein (enseignant)
- Madame De Abreu (Atsem)
- Madame Husser (AVS)
- Madame Albiet (accompagnatrice du bus).
- Excusés: Madame l'Inspectrice de la circonscription d'Altkirch, monsieur le vice-président du SIS, mesdames Bilger et Liebe (parents d'élèves), madame Nass, (Enseignante), madame Scwartzentruber (ATSEM), madame Langenbronn (AVS), Madame Freyburger (ASL)

En préalable à la réunion, M. Murer (président du SIS) présente Mme De Abreu (nouvelle ATSEM) aux membres du conseil d'école.

Mme Morin demande à lire une déclaration préalable proposant la mise en place d'un nouveau règlement concernant la conduite à tenir dans le bus pour les élèves et les accompagnateurs.

1) Approbation des comptes rendus des conseils d'école du 08 novembre 2013 et du 17 janvier 2014

Les 2 comptes rendus sont approuvés par le conseil d'école à l'unanimité.

2) Elections du bureau des élections des parents d'élèves

Dans le cadre de la préparation des élections des parents d'élèves, le conseil d'école doit désigner en son sein une commission constituée en bureau des élections des parents d'élèves. Celle-ci est chargée d'assurer l'organisation des élections des parents d'élèves. Elle est composée du directeur, d'un enseignant et de 2 parents. Mmes Morin et Hauptmann (parents d'élève) et M. Klein (enseignant) sont désignés.

3) La mise en application des dispositions relatives à la modification des rythmes scolaires

M. Murer fait part de l'absence de réponse de la DASEN suite aux refus pris par les communes d'appliquer la réforme des rythmes scolaires. A priori, les premières décisions de la DASEN devraient être communiquées mi-avril.

4) Les effectifs à la rentrée prochaine

PS: 14 élèves MS: 15 GS: 11

Maternelle: 40 (seuil d'ouverture: 33)

CP: 11 CE1: 10 CE2: 15 CM1: 17 CM2: 28

Elémentaire : 81 (seuil de fermeture : 84)

L'inscription officielle des PS aura lieu le mardi 1er avril.

6) Présentation du nouveau PPMS

M. le directeur rappelle l'objectif du PPMS : protéger les élèves en cas de catastrophes (naturelles, climatiques et technologiques ou industrielles). Sur le RPI, les risques majeurs potentiels les plus importants sont de type sismique et liés aux tempêtes. Un exercice a eu lieu dans toutes les classes le lundi 17 février.

7) Mise en œuvre du registre de Santé et de sécurité au travail

Le directeur rappelle le principe du registre.

Le registre santé et sécurité au travail est un document **obligatoire** (article 3-2 décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, à la sécurité et à la prévention médicale dans la fonction publique d'État) qui doit être mis à la disposition de **tous les personnels** d'une école et des **usagers**.

C'est dans ce registre que seront consignées toutes les remarques et suggestions relatives aux problèmes d'hygiène et de sécurité liés à :

- la sécurité des installations électriques et de gaz (vétusté, disjonctions fréquentes, absence de prise de terre...).
- l'hygiène des locaux (nettoyage général, état des sanitaires...),
- l'aspect immobilier : difficultés d'accès, de circulation, l'état général des bâtiments,
- l'environnement extérieur : pollution, bruits, signalisation, éclairage,
- l'ambiance de travail : éclairage, espace de travail, port de charge, bruit, travail sur écran, cadre de vie, température...

8) Informations sur les actions pédagogiques spécifiques de l'école

- Vendredi 20 décembre : spectacle de Noël offert aux élèves et aux parents.
- Cavalcades : les maternelles (14 mars), les élémentaires (18 mars) avec un repas de midi organisé par l'ASL.
- Classe de découverte des CE1-CE2 à Stosswihr (27 janvier au 31 janvier).
- Projet jardin en maternelle avec une animatrice de la Maison de la Nature en mars-avril.
- Prévention routière en CM : activité avec les gendarmes le mardi 1^{er} avril.
- Concours de dessin « Les Carpailles » (04 au 17 avril) avec la participation du restaurant Le Moulin de Mertzen.

9) Actions du réseau d'écoles de la Largue

- 07 avril : participation des 5 classes de l'école à un concert de musique à Pfetterhouse sur le thème de « La Belle et la Bête ».
- Jeudi 13 mars : participation des CM à Math sans Frontières.
- Jeudi 27 mars : la Grande Lessive
- Rencontres athlétisme du CP au CM2 fin juin.
- Défi-Sciences dans toutes les classes au mois de mai.
- Lundi 26 mai : rencontre danse pour les maternelles à Largitzen.
- Le vendredi 16 mai : rencontre rugby pour les GS-CP et CE1-CE2 à Friesen.
- Le vendredi 27 juin : rencontre rugby pour les CM à Manspach.

10) Le mot des Maires

- Saint-Ulrich : M. Murer nous informe d'une enquête mise en place sur les risques au travail auprès des personnels communaux. Un document unique (DUER) est aussi en cour d'élaboration.
- Fulleren : l'ancienne mairie est en cour de rénovation afin de devenir un logement.
- Strueth : M Mathieu nous informe des travaux prévus à l'école maternelle : remplacement des fenêtres, des occultants et de l'issue de secours côté cour. Le grillage extérieur va aussi être refait et éventuellement l'isolation des locaux (en lien avec la rénovation du chauffage). Concernant le nouveau lotissement, le gros œuvre devrait être fini pour fin juin.

11- Points divers:

- Présence de 2 AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) : dans le cadre de l'intégration des élèves handicapés, l'école accueille 2 AVS pour 3 élèves en situation d'handicap.
- Les nouveaux cycles d'apprentissage : la GS rejoint la PS et la GS dans le cadre du cycle des apprentissages premiers ; le CP, le CE1 et le CE2 forment le cycle des apprentissages fondamentaux ; le CM1, le CM2 et la 6ème forment le cycle de consolidation.
- Vendredi 06 juin en fin d'après-midi : fête de l'école.
- Le transport : Mme Albiet (accompagnatrice du bus) désire faire une intervention sur le comportement des élèves. En effet, selon elle, la situation avec les enfants n'est pas gérable et elle dénonce le manque de respect de certains. Un débat s'ouvre sur cette question. M. Murer propose qu'une nouvelle fiche de signalement d'incidents soit mise en place afin qu'il puisse intervenir convenablement. Les sanctions pourront aller jusqu'à l'exclusion temporaire du bus. De plus, le règlement intérieur du bus devra être réécrit.

Le directeur lève la séance à 22h 30 en remerciant toutes les personnes qui ont assisté au conseil d'école.

Le directeur de l'école A. SCHIFFLI

Le secrétaire de séance A. SCHLEWITZ